

geois. La nouvelle s'en étant répandue rapidement, une bonne partie de la population de la paroisse accourut pour voir l'étrange visiteur.

C'est un fait reconnu que les populations des campagnes ont des connaissances plus étendues en histoire naturelle que celles des villes, surtout en botanique pour les campagnards généralement, en ichtyologie, conchyliologie, etc., pour les riverains des grands fleuves. Ce fait n'a point besoin de démonstration.

Cependant personne ne put identifier *la grosse bête*.

"Des baleines, des jubartes, des gibbars, des marsouins, des cachalots, des narvals, je connais bien ça," disait un vieux loup de mer qui avait parcouru le Saint-Laurent en tous sens ; "mais pour cet individu-là, bernique ! connais pas."

Enfin, à quel genre et à quelle espèce appartenait ce représentant de la famille ou ordre des cétacés ? Était-ce un baleinoptère dont les naturalistes ne reconnaissent qu'une seule espèce, le *gibbar* des Basques ? Appartenait-il au genre dauphin ? Car je ne crois pas qu'on puisse le ranger ailleurs que dans l'un ou l'autre de ces deux genres. Voilà ce dont je n'ai jamais pu m'assurer d'une manière exacte, et le directeur du NATURALISTE serait bien aimable s'il voulait m'édifier là-dessus.

Voici la description aussi exacte que possible de l'individu en question : tête petite, ronde, terminée par un museau aplati ressemblant à un bec d'oie ; yeux très petits et intelligents ; bouche édentée ; les éventails réunis en un seul orifice sur le sommet de la tête ; une nageoire dorsale, deux pectorales petites, de forme plutôt trapézoïde que triangulaire ; sa caudale, légèrement échancrée, mesurait six pieds d'envergure ; vingt-deux pieds de longueur sur quatorze de circonférence ; peau nue d'un brun foncé sur les parties dorsales et latérales, d'un blanc sale sous le ventre, qui était lisse. Ses formes étaient beaucoup plus agréables à la vue que celles des autres Cétacés qui fréquentent d'ordinaire les eaux du Saint-Laurent. Le sens du toucher était d'une extrême sensibilité ; la plus légère pression du doigt sur n'importe quelle partie du corps le faisait frémir par tout son être. Le fait suivant fera juger de sa force de vitalité : quoiqu'il eût passé toute la basse-marée complètement à sec,